



Information au personnel des structures d'accueil préscolaire

Genève, le 10 mai 2023

Cahier de revendications

Le cahier de revendications du personnel des structures d'accueil a été remis aux employeurs dans le cadre des CCT (CCT Intercommunale, CCT Ville de Genève), ainsi qu'à certaines communes du canton (Lancy, Plan-les-Ouates, Vernier, Ville de Genève, notamment). Nous attendons des employeurs qu'ils entrent en négociation sur ces revendications, qui visent une revalorisation de ce secteur très féminisé et des moyens à la hauteur pour garantir la relève de personnel formé et la création des places manquantes.

Pétition à faire signer à tout le personnel, qui sera remise le 14 juin lors d'un rassemblement à 15h24 aux Canons

Une pétition à faire signer par tout le personnel de la petite enfance du canton a été lancée. Tout le monde peut signer une pétition, quelle que soit la fonction, l'origine, le statut, le permis de travail ! Aidez-nous à récolter les signatures pour la pétition d'ici au 1^{er} juin 2023 et à les renvoyer à l'adresse indiquée en bas de la pétition.

Le personnel remettra cette pétition collectivement à l'occasion de la grève féministe du 14 juin 2023. Rendez-vous pour un Rassemblement à 15h24 (heure symbolique de l'inégalité salariale) à la rue de l'Hôtel-de-Ville près des canons. Merci de vérifier si vos collègues, les collègues des autres structures du quartier, de la commune ou du canton ont aussi reçu le texte et encouragez-les à participer. Nous visons plusieurs centaines de signatures afin de donner du poids à nos revendications.

Grève féministe

Une grève féministe, c'est une grève du travail rémunéré et du travail non rémunéré (travail domestique, notamment), une grève de la consommation (pour soutenir la grève des vendeuses, des nettoyeuses, des employées de cafétéria, etc.), une grève de la formation. Cette grève aura lieu dans toute la Suisse et elle est soutenue par nos organisations.

La grève féministe aura lieu durant toute la journée du 14 juin 2023. Elle s'adresse à toutes les personnes, (indépendamment du genre ou de l'identité de genre) qui se reconnaissent dans le cahier de revendications que nous avons déposé. Par ailleurs, certaines revendications, par exemple portant sur une amélioration de la conciliation entre la vie privée et vie professionnelle, bénéficieraient également aux collaborateurs. Enfin, certains hommes solidaires avec le mouvement de la Grève

féministe ont souhaité s'engager dans certaines actions de soutien lors de cette journée. Il est évident que les inégalités et les discriminations touchent très majoritairement les femmes. Dans le secteur de l'accueil préscolaire, nos collègues masculins sont aussi concernés par la demande de revalorisation de ce secteur. Nous ferons la grève toutes et tous ensemble ! En résumé, on ne fait pas la grève seule, mais collectivement avec toutes et tous ses collègues.

Droit de grève

Cette grève est soutenue par les syndicats et les associations professionnelles. Le cahier de revendications a été remis à la plupart des employeurs (voir 1^{er} §). En cas de doute sur le droit de grève, renseignez-vous auprès des syndicats.

Pour les structures subventionnées par la Ville de Genève, il a déjà été décidé de libérer dès 12h00 le personnel qui souhaite participer à la grève féministe sans retenue de salaire. Toutefois, un courrier a été envoyé à la Magistrature pour lui demander d'étendre ce droit à la journée entière comme en 2019. En fonction du personnel qui s'annonce pour participer, voire qui se met en grève aussi le matin, les normes d'encadrement ne pourront pas être respectées et la structure devra être fermée toute ou partie de la journée. Les parents seront informés à l'avance de la nécessité de trouver une autre solution de garde ce jour-là. Dans les autres communes, nous attendons des informations complémentaires.

Fonds de grève

La grève du 14 juin aura lieu sur l'ensemble de la journée. Le personnel qui fera grève aura sans doute une retenue de salaire pour les heures non travaillées. Les syndicats ont débloqué leur fonds de grève et rembourseront à leurs membres, sur présentation d'une fiche de salaire, un montant de 25 frs/h pour un maximum de 8h. Pour celles et ceux qui ont été libéré-e-s de l'obligation de travailler par leur employeur ou sur décision de la commune, aucune retenue de salaire ne sera effectuée (pour les structures subventionnées par la Ville de Genève, par exemple, il n'y aura aucune retenue de salaire dès 12h).

Piquet de grève et actions le 14 juin

Nous vous invitons à discuter en amont avec les collègues de votre structure d'accueil pour organiser des actions visibles de soutien à la Grève féministe : port de la couleur violette et de badges, banderoles avec vos revendications sur la façade du bâtiment, piquet devant la porte dès le matin pour un café-croissant en commun, vitrine féministe, distribution du cahier de revendication à la population, panneaux en solidarité avec la grève à l'entrée, pique-nique en commun dans l'espace public à 12h00, participation au rassemblement de remise de la pétition (voir ci-dessus) à 15h24 aux Canons, participation à la manifestation (rendez-vous sur la Plaine de Plainpalais), etc. Nous demandons aux collègues en congé ce jour-là de participer activement et solidairement aux actions prévues. Un programme plus détaillé vous parviendra ultérieurement.

Renseignements sur le site des syndicats ou de la grève féministe : www.grevefeministe-ge.ch

Pour le SIT/ Valérie Buchs
Pour l'AGEDE/Maurice Perrier

Pour le SSP/VPOD/Martine Saillant et Anne Michel
Pour l'ACIPEG/Carin Sprecher Schmid et Fayrouz
Kashef

<p>Merci d'afficher cette information dans votre structure et de la distribuer à vos collègues ou de la diffuser par les moyens numériques usuels</p>
--

Annexes : pétition et cahier de revendications